



Réseau entre la Ville et l'hôpital pour l'Orthogénie

Communiqué de presse

Le SYNGOF appelle au boycott des IVG : réponse du REVHO

Paris, le 13 mars 2019

REVHO est un réseau de santé francilien dont l'objectif principal est de faciliter l'accès à l'IVG pour toutes les femmes en faisant la demande.

Le SYNGOF, syndicat national des gynécologues obstétriciens français, a par voie de mail appelé ses adhérents à envisager un boycott dans la réalisation des IVG afin de faire pression sur les pouvoirs publics dans le cadre d'une problématique de fonds d'indemnisation.

REVHO rappelle que :

- L'IVG concerne en France chaque année 220 000 femmes;
- L'IVG est un soin de premier recours;
- Le délit d'entrave à l'IVG est inscrit dans la loi et condamnable;
- Le droit de grève existe mais ne peut en aucun cas être limité à un seul acte, comme la réalisation des IVG.

En conséquence, REVHO condamne fermement les propos du SYNGOF.

L'IVG n'est pas une variable d'ajustement du système de santé.
L'IVG n'est pas un outil de pression pour médecins mécontents.

L'IVG est un soin et un droit.

Le conseil d'administration du REVHO.